

# Rapport d'activité

# 20

# 20





# Sommaire

## PRÉAMBULE

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Édito                           | p.4  |
| Nos fondements et nos missions  | p.6  |
| Organigramme de la MHD          | p.8  |
| Notre Conseil d'administration  | p.9  |
| Notre équipe                    | p.9  |
| La Maison de l'habitat du Doubs | p.10 |

## INFORMATION ET CONSEIL AUX PARTICULIERS

|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| Apporter un conseil personnalisé | p.14 |
| Créer un service public          | p.16 |
| Informier et sensibiliser        | p.18 |
| Informier les particuliers       | p.21 |
| Axes de développement 2021-2025  | p.22 |

Rapport d'activité 2020

## ACCOMPAGNEMENT ET FORMATIONS AUX COLLECTIVITÉS

|  |      |
|--|------|
| Apporter un conseil personnalisé       | p.26 |
| Avis sur les documents d'urbanisme     | p.30 |
| Proposer un service d'étude, d'analyse | p.31 |
| Accompagnement des communes            | p.34 |
| Étendre des dispositifs existants      | p.36 |
| Sensibiliser le jeune public           | p.38 |
| Axes de développement 2021-2025        | p.40 |

## INFORMATION ET FORMATIONS DES PROFESSIONNELS

|  |      |
|--|------|
| Informier et former les professionnels | p.44 |
|--|------|

3

## NOTRE CENTRE DE RESSOURCES

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| Notre centre de documentation | p.48 |
| Nos ressources en ligne       | p.49 |

## DIVERS

|            |      |
|------------|------|
| Bloc-notes | p.50 |
|------------|------|

# Édito

---

L'année 2020 a été une année bouleversante. Elle aura poussé chacun à donner le meilleur de soi-même. Elle aura testé notre résistance et notre force de mobilisation, notre altruisme et notre volonté d'aller de l'avant.

Et nous avons relevé le défi.

L'ADIL et le CAUE ont, comme les français, les entreprises, les collectivités territoriales et les associations, en s'entraïdant et en se mobilisant de toute part, su s'adapter à la situation et proposer des solutions leur permettant d'assurer une continuité dans leurs missions.

Si on en croit les chiffres de l'année 2020 : les sollicitations se sont maintenues, voire accrues dans certains domaines, notamment les informations relevant des droits des locataires durant la crise sanitaire. Notre rôle de conseil a plus que jamais été sollicité, et nous avons répondu présents pour soutenir les Doubiens.

L'année 2020 n'est pas une année comme les autres. On le sait, la crise sanitaire a fortement influencé et marqué notre quotidien. Mais pour nous, elle est aussi synonyme de changement, de nouveauté, d'optimisme, et marque un tournant avec la mise en place de la Maison de l'habitat du Doubs. Ce Groupement d'intérêt public unissant l'ADIL et le CAUE sous un même toit, nous a donné un cap, a nourri et entretenu notre motivation quotidienne à proposer aux Doubiens un service public de l'habitat dans le département, un lieu unique qui traite toutes les questions liées à l'habitat.

Juillet 2020 donne les prémices du lancement de la MHD avec la mise à disposition des moyens et du personnel des deux structures.

La matérialisation d'un accueil unique et l'embauche d'une chargée de communication en décembre 2020 marquent la mise en place effective de notre structure.



*Jaqueline Cuenot Stalder*

---

**Présidente de l'ADIL du Doubs  
Présidente de la Maison de  
l'habitat du Doubs**

La création d'un numéro de téléphone unique, d'une adresse mail commune, ainsi que de nombreux supports de communication comme notamment notre logo, installe officiellement notre structure dans le paysage.

Aussi, je me réjouis du dynamisme qui s'engage au travers de cette mutualisation de nos forces et de nos compétences.

En 2020 et malgré un contexte difficile, les équipes ont d'ores et déjà mis en œuvre certaines actions que je vous laisse découvrir dans ce premier rapport d'activité.

Positivons et accueillons l'avenir à bras ouvert, il nous réserve de belles choses.

Bonne lecture à tous.

# La MHD en 2020

---

**La Maison de l'habitat du Doubs a pour objet de constituer un centre unique d'informations, de ressources et de conseils dans un souci d'améliorer la lisibilité et l'efficacité de l'action publique en matière d'habitat sur l'ensemble du territoire départemental.**

6

Créée à l'initiative du Département (avec l'appui des services de l'État), sous forme d'un Groupement d'intérêt public (GIP) visant à rapprocher les missions de l'Agence départementale de l'information sur le logement (ADIL) et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), la Maison de l'habitat du Doubs a pour mission **de traiter les thématiques relevant à la fois de l'habitat, du logement et du cadre de vie**, à savoir les aspects réglementaires, juridiques (droits et obligations), financiers, fiscaux, urbanistiques, fonciers, architecturaux, techniques, économiques, sociaux et environnementaux.

Ainsi, la Maison de l'habitat du Doubs a vocation à constituer :

- la « porte d'entrée » pour tous les sujets concernant l'habitat, tant pour les particuliers que pour les élus locaux ;
- un espace de concertation et de partenariat entre les acteurs locaux concernés : les collectivités locales, les services de l'État et les établissements publics (Anah, ADEME), les bailleurs (publics et privés), les professionnels de l'habitat (agences immobilières, notaires, promoteurs, architectes, bureaux d'études, entreprises...), ainsi que les opérateurs compétents en matière d'accompagnement social et financier des ménages ;
- un lieu de mise en commun des compétences et savoir-faire, ainsi qu'un espace ressource en termes d'expertise.

L'objectif à terme est de renforcer l'action de l'ADIL et du CAUE et de les rendre complémentaires dans une organisation des ressources optimisées et en adéquation avec les attentes du public, des collectivités et des acteurs locaux. Il s'agira d'être plus efficient, d'apporter une réponse plus pointue et de stopper « l'errance administrative ».

**Le GIP constituera une structure de mise en commun de moyens pour ses membres. Il permettra la création du guichet unique et induira la réalisation d'économies d'échelle et de mutualisation des ressources et des moyens.**

Dans le cadre du GIP, le Département a investi les deux associations de missions de service public par la création d'un Service d'intérêt général (SIG) qui sécurisera les financements. Aussi, sur ce périmètre de missions, la montée progressive du portage par le GIP et la contractualisation en SIG permettront de :

- pérenniser, voire renforcer, mais également sécuriser, le financement de ces missions et leur réalisation ;
- rehausser la qualité globale du service rendu en préservant sa gratuité.

# La création de la Maison de l'habitat du Doubs

## Un bref historique de la création du GIP

**28 janvier 2019** : Arrêté préfectoral portant sur l'approbation de la convention constitutive du GIP.

**Juin 2019** : Arrivée de la directrice de la Maison de l'habitat du Doubs et du CAUE du Doubs.

### Novembre / décembre 2019 :

- Validation du projet MHD par les différentes instances administratives CAUE/ADIL/GIP et par le personnel.
- Modification de l'article 17 de la convention constitutive du GIP.

### 2 juillet 2020 :

- Mise en place effective à travers la mise à disposition des moyens et du personnel des 2 structures pour 6 mois.
- Approbation du budget 2020.

**Décembre 2020** : Nouvelle convention tri-annuelle pour la mise à disposition des moyens et du personnel.

**Février 2021** : Lancement du numéro de téléphone unique et de la communication.

## Ses objectifs

- Conseiller, informer et sensibiliser les particuliers ;
- Conseiller et accompagner les collectivités ;
- Informer et former les professionnels ;
- Créer un service public de l'efficacité énergétique.

## Son ambition

- Devenir l'interlocuteur de référence pour toutes les questions liées à l'habitat et s'imposer comme un acteur incontournable dans le Doubs.
- Renforcer la notoriété des structures qui la composent grâce à une visibilité forte sur tout le territoire.
- Créer des partenariats pour consolider et diversifier ses missions et développer de nouveaux projets.

## Sa mission

- Proposer un point d'entrée pour toutes les questions liées à l'habitat.
- Offrir une synergie de services pluridisciplinaires pour apporter une réponse aux questions posées.
- Garantir une qualité de service aux publics en offrant un parcours complet et sans rupture.

## Ses publics

### en amont

Interne  
Partenaires

### principaux

Particuliers avec un focus sur personnes fragiles, jeunes, personnes âgées et personnes à mobilité réduite

Collectivités territoriales : communes et communautés de communes

### secondaires

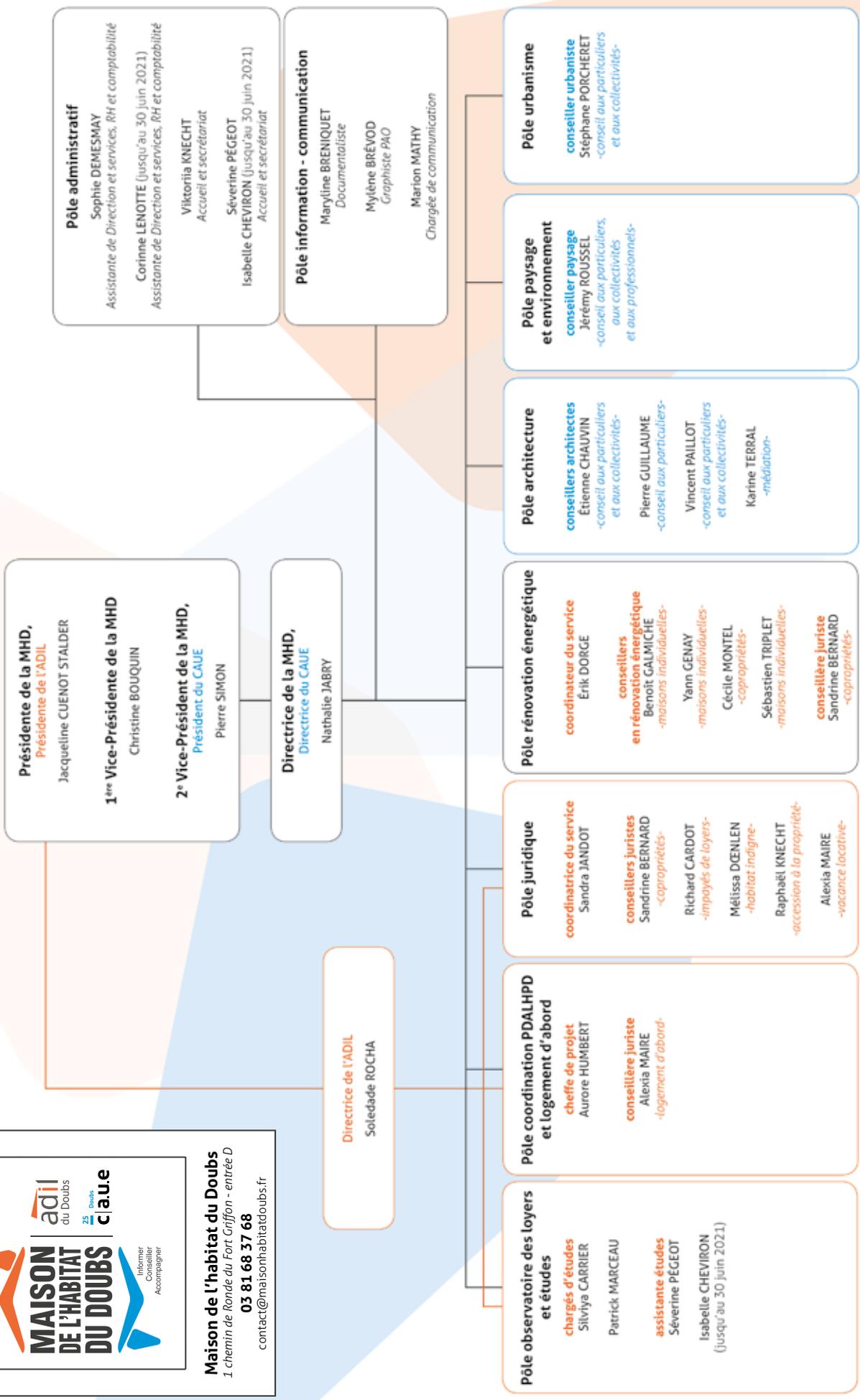
Professionnels (agences immobilières, artisans, avocats, notaires...)

Scolaires

# Organigramme de la MHD



**Maison de l'habitat du Doubs**  
 1 chemin de Ronde du Fort Griffon - entrée D  
 03 81 68 37 68  
 contact@maisonhabitatdoubds.fr



*« Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double. »*  
 Isaac Newton



L'équipe de la Maison de l'habitat du Doubs au complet !

## Notre équipe de professionnels

La Maison de l'habitat du Doubs réunit l'ensemble des salariés de l'ADIL et du CAUE.

Voir organigramme page ci-contre.

## Notre Conseil d'Administration

En 2020, le GIP était composé de trois membres : le Département du Doubs, l'ADIL et le CAUE. La Maison de l'habitat du Doubs a vocation à accueillir au sein de ses membres les EPCI afin d'œuvrer ensemble sur les missions d'intérêt général en lien avec l'habitat.



*Jaqueline Cuenot Stalder*

**Présidente**  
Présidente de l'ADIL du Doubs



*Christine Bouquin*

**1<sup>ère</sup> Vice-Présidente**  
Présidente du Département du Doubs



*Pierre Simon*

**2<sup>e</sup> Vice-Président**  
Président du CAUE du Doubs

## Être présent sur tout le territoire

Notre équipe est présente à Besançon, siège social, et effectue de nombreuses permanences dans tout le département. À noter que durant la crise sanitaire, les permanences aux particuliers en présentiel ont été suspendues à plusieurs reprises. Pour continuer à assurer notre mission de conseil et d'accompagnement, nous avons mis en place des solutions par visioconférence, mail et téléphone.



## Développer la communication pour renforcer la notoriété

10

En décembre 2020, un service communication dédié a été créé. Notre équipe travaille à la réalisation d'outils d'information et de communication dans le but de diffuser largement les actions mises en place par la Maison de l'habitat du Doubs : événements, actions de sensibilisation, expositions... et plus globalement, afin de communiquer sur notre offre de service, gratuite et accessible à tous.

Par ailleurs, la mise en place de la Maison de l'habitat du Doubs permet également de revoir la communication globale des deux structures ainsi que les outils utilisés, toujours dans un souci d'uniformisation et de rationalisation.

### Une identité visuelle forte et assumée

La structure s'est entourée de professionnels et à travailler avec l'agence de communication **Têtes de Com** afin de doter le GIP d'une identité, d'un nom, d'un logo, d'une charte graphique et d'un univers graphique.

Un toit pour toutes les questions liées à l'habitat

Une bulle de discussion pour l'échange et le partage



Nos partis pris :

- Un logo épuré avec un effet typographique à fort impact
- Une valorisation des deux entités qui forment la MHD
- Un univers visuel qui repose sur le dialogue, l'essence même de la MHD.



## Perspectives 2021-2025

### Fédérer l'interne

Des temps de travail inter-équipe ont été organisés sur le 2<sup>e</sup> semestre :

- Juillet 2020 : les Présidents de l'ADIL et du CAUE ont présenté officiellement la Maison de l'habitat du Doubs aux équipes. Cette présentation a été suivie d'un temps de convivialité et d'un tournoi de pétanque.
- Octobre 2020 : l'ensemble des salariés de l'ADIL et du CAUE se sont réunis pour amorcer le travail autour de la création d'un accueil physique et téléphonique commun (voir p 14).
- Décembre 2020 : la charte graphique et l'univers visuel de la Maison de l'habitat du Doubs ont été présentés à l'ensemble de l'équipe. Une vidéo interne réalisée avec la contribution de chaque salarié a également été diffusée.  
S'en est suivi le rendu des différents groupes ayant travaillé sur la restructuration de l'accueil. De nouvelles actions et échéances ont été fixées (voir p14).

### Sécuriser le réseau et la gestion des données

La MHD a mandaté l'ADAT pour l'accompagner sur la mise en conformité avec la nouvelle réglementation liée à la protection des données personnelles. Une cartographie des traitements des données sera réalisée en 2021.

Nous avons également travaillé avec l'ADAT afin d'optimiser la sécurisation des données de l'ADIL et leur sauvegarde.

### Communiquer en interne

- Créer l'ensemble de la papèterie : cartes de visite, de correspondance, papier entête, gabarit Word et PPT...
- Développer des outils de communication interne : Info du jour, journal interne, événements internes, trombinoscope, organigramme...

### Communiquer à l'externe

- Créer un site internet unique : [www.maisonhabitatdoubs.fr](http://www.maisonhabitatdoubs.fr)
- Réaliser une vidéo institutionnelle sur un format court
- Développer des outils modernes : vidéo, campagnes digitales, réseaux sociaux...
- Développer des outils de communication print : plaquettes institutionnelles, programme événementiel, plaquettes services...
- Communiquer dans la presse locale et développer les relations presse pour relayer nos actions
- Mettre en place une signalétique forte

### Communiquer auprès de nos partenaires

- Développer la communication auprès des partenaires pour les informer et leur permettre d'être relais des actions engagées
- Développer notre présence événementielle

A dark, monochromatic architectural sketch of a multi-story building with several chimneys and a fence in the foreground. The drawing uses fine lines and cross-hatching for shading. Two bright blue L-shaped graphic elements are positioned on the left and right sides of the text, framing it.

**Les conseillers de l'ADIL  
et du CAUE proposent  
des conseils complets,  
neutres, personnalisés  
et gratuits pour les  
particuliers dans les  
domaines de l'architecture,  
urbanisme, paysage,  
juridique, financier,  
fiscal et de la rénovation  
énergétique.**

# Chapitre 1



**INFORMATION  
ET CONSEIL AUX  
PARTICULIERS**

# 1 | APPORTER UN CONSEIL PERSONNALISÉ AUX PARTICULIERS

**L'objectif est de tendre vers une certification qualité « accueil et conseil des usagers », grâce à la simplification des démarches et la mise en place d'un parcours complet et sans rupture pour les usagers, avec une meilleure prise en charge.**

## La création du guichet unique de l'habitat dans le Doubs

En 2020, la Maison de l'habitat du Doubs est devenue le guichet unique de l'habitat dans le Doubs. Le rapprochement des deux structures, notamment avec la réalisation d'un seul accueil physique permanent sur Besançon, a marqué les débuts de la mise en place effective de la structure.

Les équipes de l'ADIL et du CAUE se sont mobilisées afin de définir et structurer un accueil commun et une procédure : quels sont les points d'amélioration ? Quelle charte appliquer ? Quel message faire passer ? Avec quels moyens techniques ? Quelle signalétique ? ...

Ce travail a été le fruit de nombreux échanges et a donné naissance à une feuille de route répertoriant les différents projets à mettre en place, répartis par groupes de travail.

En début d'année 2021, un numéro de téléphone et une adresse mail uniques ont été lancés :

- 03 81 68 37 68
- [contact@maisonhabitatdoubs.fr](mailto:contact@maisonhabitatdoubs.fr)

## Le service architecture, urbanisme et paysage

Nos deux architectes, notre urbaniste et notre paysagiste informent les particuliers et peuvent :

- les accompagner dans leurs projets de construction, de rénovation, d'extension et de transformation en les aidant à se poser les bonnes questions ;
- les aider à déterminer les besoins et à réaliser une bonne insertion du projet dans le site environnant ;
- les conseiller dans le choix des volumes, des matériaux, des couleurs ;
- leur apporter une aide sur les aspects techniques (système constructif, isolation, chauffage...);
- les conseiller pour l'organisation intérieure et extérieure du bâtiment ;
- les guider dans les démarches administratives.



conseils aux particuliers en 2020



des conseils ont porté sur l'architecture

## Le service juridique

Le service juridique est composé de 6 conseillers qui répondent aux sollicitations des particuliers.

12 586

conseils personnalisés  
aux particuliers  
(+ 5,5% par rapport à 2019)

2 360

heures de consultation

1 050

conseils donnés en  
moyenne par mois

Dans le domaine juridique, ils informent sur :

- Les droits et obligations des locataires et des propriétaires
- La copropriété
- Les contrats
- Les relations avec les professionnels
- Les relations de voisinage
- Les assurances constructions
- L'urbanisme
- La réglementation sur la qualité de l'habitat

Dans le domaine fiscal, le conseil porte notamment sur :

- Le régime des impôts locaux
- L'investissement locatif

Dans le domaine financier, les conseillers donnent une information sur :

- Les prêts et aides à l'accession à la propriété
- Les aides au logement pour les locataires
- Le financement de l'amélioration de l'habitat et notamment de la rénovation énergétique

En 2020, dans le cadre du 1<sup>er</sup> confinement national lié à la crise sanitaire, les déménagements étaient déconseillés ou interdits si réalisés par des professionnels.

Les juristes de l'ADIL ont travaillé à la rédaction d'un modèle de convention d'occupation précaire transmis à l'ANIL qui, après vérification par les services du Ministère, a été mis en ligne sur le site de l'ANIL, diffusé à l'ensemble du réseau et cité comme référence sur le site « Info Coronavirus-19 » du Gouvernement.

Ce modèle était destiné aux bailleurs et aux locataires dont le bail arrivait à terme pendant cette période.

## Perspectives 2021-2025

- Un numéro de téléphone unique avec une messagerie automatique permettant de guider l'utilisateur lors de son appel ;
- Un logiciel de prise de RDV unique et un suivi de dossier pour chaque particulier ;
- Une harmonisation des permanences entre ADIL / CAUE / Espace Conseil FAIRE (ECF) pour une couverture homogène sur l'ensemble du département. Ce point est à travailler avec les EPCI ;
- Un développement des rendez-vous par visio (piste à étudier) ;
- Un extranet pour faciliter les échanges en interne ;
- Une méthode de travail et une procédure commune aux deux structures.

## 2 | CRÉER UN SERVICE PUBLIC DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

**L'objectif est de créer un service public de l'efficacité énergétique où la Maison de l'habitat du Doubs effectue le premier contact, apporte des conseils de rénovation, et oriente les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs vers les aides financières disponibles.**

Ce service sera porté en lien avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Doubs et les EPCI. Il s'agira de pouvoir apporter un service équitable entre les zones portées par des agglomérations et celles qui sont plus rurales.

### La mise en place du Guichet unique de la rénovation énergétique

En 2020, la Maison de l'habitat du Doubs a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un Guichet unique de la rénovation énergétique (GURE) et a été retenue. Ainsi, en 2021 et pour 3 ans, la Maison de l'habitat du Doubs assurera la mission de service public pour le conseil en rénovation énergétique dans le Doubs (hors aire urbaine de PMA).

Sur le territoire de PMA, l'agglomération a mis en place une PTRE (Plateforme territoriale de rénovation énergétique) et a confié la mission de conseils à GAÏA. Cependant, l'accueil et la redirection sont effectués par la MHD.

- La Communauté de Communes Loue-Lison souhaite également lancer une plateforme territoriale de rénovation énergétique Effilogis maison individuelle sur son territoire. En 2020, de nombreux échanges ont eu lieu pour accompagner cette dernière dans la démarche.

Enfin, Grand Besançon Métropole travaille également à structurer une PTRE.

L'animation territoriale dans les PTRE pourra être renforcée dans les EPCI en fonction des thématiques envisagées en s'appuyant sur les salariés de l'Espace Conseil FAIRE, de l'ADIL et du CAUE.

### Le service rénovation énergétique

Nos conseiller(ère)s réalisent des actions d'accompagnement des porteurs de projets (particuliers, copropriétés) et d'animations (visites de maisons rénovées, animations thermographiques, ...). Ils contribuent ainsi au développement économique, à la valorisation des ressources et à la réduction de la facture énergétique de notre territoire.

97 %

de taux de satisfaction en 2020

5 553

demandes renseignées correspondant à 3 850 ménages

310

ménages venant de la plateforme [monprojetanah.gouv.fr](http://monprojetanah.gouv.fr)

503

RDV en présentiel (+ de 500 RDV en visioconférence ou par téléphone)

# VOUS SOUHAITEZ CHANGER VOTRE CHAUDIÈRE OU ISOLER VOTRE LOGEMENT ?

Contactez-nous pour des conseils gratuits et neutres !

1

Votre conseiller vous présente les solutions techniques, alerte sur les points de vigilance, informe et éclaire dans le maquis des aides financières. Il vous aide à définir votre projet et peut si besoin vous proposer une synthèse présentant plusieurs scénarios possibles : quels travaux réaliser ? quelles aides actionner ? quel budget prévoir ?

2

Votre conseiller vous aide à comprendre et analyser vos devis et/ou votre audit. Vous pourrez ainsi choisir les matériaux, les équipements et la mise en œuvre les plus adaptés et prétendre à tous les financements mobilisables.

3

Vous pouvez recontacter directement votre conseiller pour des informations complémentaires, celui-ci reste votre interlocuteur unique tout au long de votre projet.

## Qui est votre conseiller ?

C'est un professionnel de la rénovation de l'habitat et des énergies renouvelables dont le rôle est de vous accompagner tout au long de votre projet de rénovation énergétique afin de réduire durablement votre facture énergétique et améliorer votre confort.

Il bénéficie d'une formation technique qualifiante lui permettant de maîtriser l'ensemble des aspects techniques et financiers liés à la rénovation énergétique. Il est informé des dernières actualités en termes de réglementation, d'aide financières et d'innovation.

## Quels sont ses domaines d'expertise ?

- ✓ La consommation énergétique des logements
- ✓ Les énergies renouvelables
- ✓ Les différents modes de chauffage
- ✓ Les matériaux d'isolation
- ✓ Les aides financières à la rénovation énergétique

## Les + ?

- ✓ Un conseil personnalisé et adapté à votre projet de rénovation, votre budget et aux caractéristiques de votre logement.
- ✓ Une réflexion à court, moyen et long terme pour une réduction durable de votre consommation énergétique.



## Le saviez-vous ?

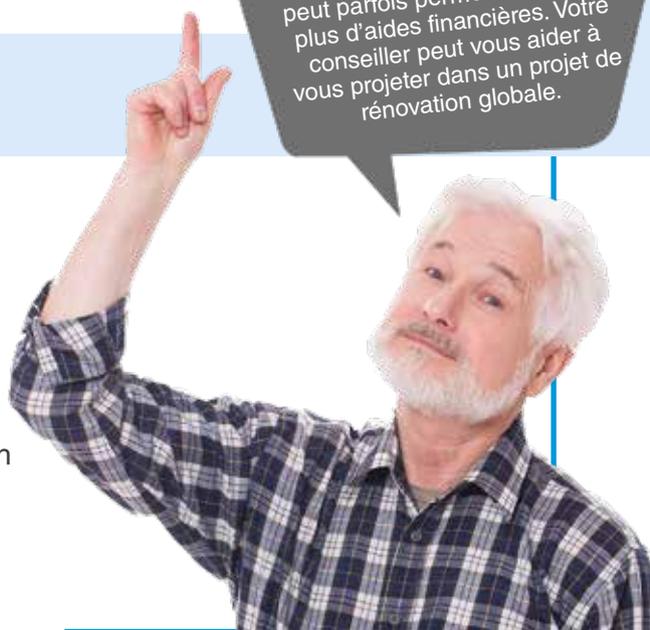
Faire davantage de travaux peut parfois permettre d'obtenir plus d'aides financières. Votre conseiller peut vous aider à vous projeter dans un projet de rénovation globale.



adil  
du Doubs

25 Doubs  
c|a.u.e

1 chemin de Ronde du Fort Griffon  
Entrée D  
25000 Besançon  
03 81 68 37 68  
contact@maisonhabitatdoubbs.fr  
[www.maisonhabitatdoubbs.org](http://www.maisonhabitatdoubbs.org)



# 3 | INFORMER ET SENSIBILISER LES PARTICULIERS

**L'objectif est d'organiser des manifestations d'information et de sensibilisation afin de proposer aux particuliers désireux d'approfondir une expérience sur un thème spécifique, ou ayant un projet lié à l'habitat, un temps d'échanges animé par des experts.**

## Les ateliers et webinaires en 2020

L'apport des deux structures permet de traiter de manière globale les thématiques abordées lors de ces webinaires et ateliers. Ainsi un binôme d'architectes, paysagistes, urbanistes, juristes ou conseillers en rénovation énergétique animent ces interventions. L'apport de connaissances peut parfois être accompagné par une mise en pratique avec des exercices et/ou études de cas, afin d'assurer une bonne dynamique autour d'un sujet parfois ardu pour les particuliers.

En 2020, 6 ateliers ont été réalisés :

- Organiser et planifier ses espaces extérieurs
- Construire et aménager en harmonie avec le voisinage
- Chaux devant !
- Acheter et vivre en copropriété
- Les aides financières à la rénovation énergétique (2 sessions)



Il est à noter que plusieurs ateliers ont été annulés suite à la crise sanitaire. D'autres ont eu lieu sous la forme de webinaires.

Deux soirées thermographiques à Soye (CC Deux Vallées vertes) et à Avoudrey (CC Portes du Haut Doubs) ont également réunis 21 participants. L'objectif de ces ballades thermiques est d'illustrer par l'exemple la déperdition de chaleur d'une maison, les points d'amélioration et de vigilance.



## La conception et la mise à jour de supports d'information

### Fiches d'information sur les aides financières à la rénovation énergétique

En 2020, le service juridique a réalisé 10 supports d'information. Le sujet principal étant les aides financières disponibles pour la rénovation énergétique. Ces guides et fiches synthétiques sont devenus un outil de travail indispensable aux conseillers en rénovation énergétique et permettent d'informer les particuliers de manière exhaustive et personnalisée.



### Brochures sur les thématiques abordées lors des ateliers

Les équipes du CAUE réalisent, pour chaque atelier, une brochure résumant et illustrant le contenu proposé. Ces documents sont très utiles pour les particuliers et leur permettent d'avoir un rendu synthétique de l'apport de connaissance.



### La réalisation d'expositions

Le CAUE du Doubs réalise des expositions sur les thèmes de l'architecture, du cadre de vie et de l'environnement. Ces expositions sont renouvelées habituellement tous les trimestres, et sont présentées dans le hall D du Fort Griffon ou circulent dans le Département.

L'année 2020 a donné naissance à deux expositions :

- « Besançon dans 100 ans »
- « Dessiner, voir et prévoir en compagnie de Jean Garneret »

## Le développement d'un site internet proposant des itinéraires d'architecture et de paysage

Parce que le pôle régional de ressources est reconnu et actif, la DRAC a décidé d'attribuer en mars 2020 une subvention de 10 000 euros pour développer un nouvel outil co-construit par les CAUE de Franche-Comté et le CAUE 58. Le CAUE du Jura pilote et coordonne l'action.

Le pôle a décidé de diversifier la diffusion des cultures architecturale et paysagère en concevant des itinéraires d'architecture tout public à partir, notamment, des réalisations déjà sélectionnées pour l'Observatoire des CAUE.

En 2020, pendant la première période de confinement, les référents techniques du pôle régional initial franc-comtois (CAUE 25 et CAUE 39) ainsi que le CAUE 58, fort de son expérience dans l'élaboration des circuits d'architecture, ont travaillé à préciser ce projet en termes de contenu et de technologie et ont formalisé un cahier des charges pour sélectionner un prestataire technique extérieur. Jordel Media a été sélectionné en septembre parmi 5 candidats.

Le site web devrait être fonctionnel dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2021. Il faudra en parallèle créer les itinéraires, le « contenu » du site à venir, qu'il est prévu de développer de façon géographique ou thématique. Ces itinéraires seront en lien avec les fiches de l'Observatoire CAUE, les vidéos des palmarès récents, etc.

### La présence dans les médias locaux

#### Émission les experts – France Bleu

En 2020, Sandrine Bernard, conseillère juridique, a participé à 8 émissions « les Experts » et à « la question du jour » sur France Bleu. Elle revient sur l'actualité juridique et répond aux questions des auditeurs.

#### Émission spéciale architecture – Radio Sud

Karine Terral et Etienne Chauvin, architectes conseillers, ont été interviewés par Radio Sud le 10 juin 2020, sur le thème « Architecture et nature »

Un échange riche et techniques sur les sujets suivants :

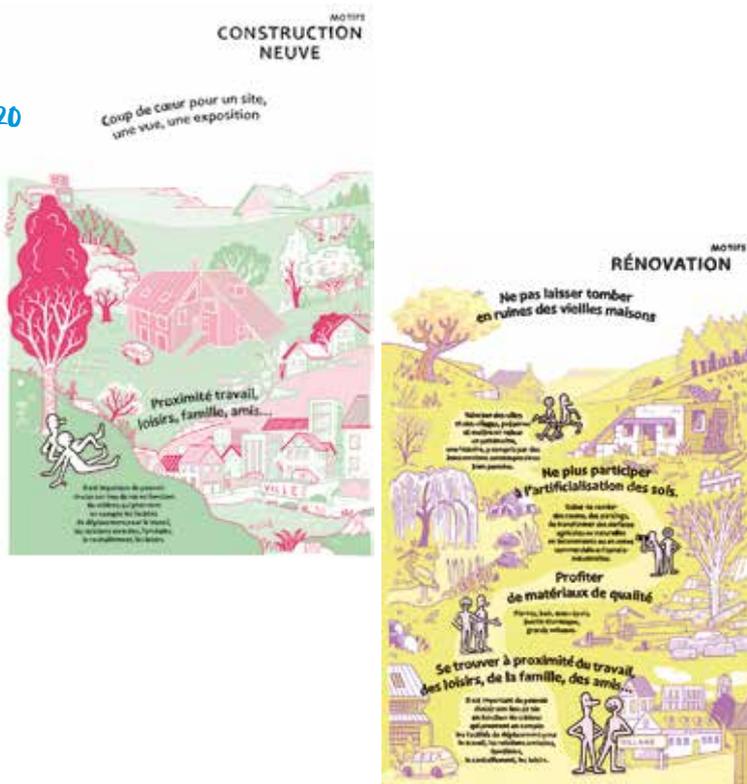
- L'architecture dans la nature, comment le bâtiment s'intègre au paysage
- Les matériaux bio-sourcés et naturels : la pierre, la terre, le bois, la paille
- La nature comme source d'inspiration pour les architectes
- Les quartiers prioritaires, quelle est la nature de l'acte d'habiter.

## La présence sur le Salon de l'habitat de Besançon

La Maison de l'habitat du Doubs est présente sur le Salon de l'habitat sur 3 stands associés :

- Le stand du CAUE, en partenariat avec la Maison de l'architecture de Franche-Comté et l'Ordre des architectes de Bourgogne Franche-Comté. En 2020, le CAUE a proposé un parcours à choix multiples aux visiteurs, sur le thème « Construire ou rénover sa maison ». Des panneaux ont été illustrés par Pierre Ferrero sous forme d'une BD, permettant d'aborder les questionnements sous un angle ludique. Une dizaine de panneaux structurent ces itinéraires.

20



- L'ADIL dispose d'un stand afin d'accueillir les particuliers et leur apporter des informations juridiques, financières ou fiscales adaptées à leur projet.
- Le service rénovation énergétique est intégré dans le programme Effilogis. La Région Bourgogne-Franche-Comté finance ce stand sur lequel des particuliers peuvent bénéficier de conseils techniques et financiers sur la rénovation de leur maison individuelle.

- Favoriser le relais communal et intercommunal pour aller au plus près des usagers.
- Développer davantage les journées d'information, les ateliers, les webinaires auprès des propriétaires (précautions à prendre avant de louer un logement, aides disponibles) auprès des locataires (jeunes et leur famille, personnes âgées...), auprès des syndicats et des agences immobilières (copropriétés), auprès des collectivités (location de logements...).
- Travailler avec chaque EPCI ou PETR sur des animations personnalisées pour les collectivités : ateliers, visites, balades urbaines, conférences/débats... selon les thématiques choisies par ces derniers.
- Proposer des expositions aux sièges des collectivités et dans le hall de l'hôtel du Département. En 2021, une nouvelle exposition sur le thème "2050, l'Odyssée du végétal" sera réalisée pour la commune d'Audincourt et pourra être déclinée pour d'autres communes.
- Créer un catalogue de prestations à actualiser chaque année pour une meilleure lisibilité des actions proposées.
- Être présent au travers d'expositions, d'évènements, de salons sur les manifestations nationales : Semaine du développement durable, Journée mondiale de l'énergie, Semaine européenne de l'énergie, Rendez-vous aux jardins, C'est mon patrimoine, journées européennes du patrimoine, Journées nationales de l'architecture, Semaine de l'accession à la propriété, Semaine de la copropriété...
- Être présent dans des manifestations soutenues financièrement par le Département afin de communiquer sur la présence de la Maison de l'habitat du Doubs et sur des thématiques actuelles.
- Lancer le site « itinéraires d'architecture et de paysage ».
- Développer un jeu de piste autour de l'architecture à Besançon.
- Créer un stand unique Maison de l'habitat du Doubs sur le salon de l'habitat.

# 4 | INFORMER LES PARTICULIERS

## SUR LA PRÉVENTION DES IMPAYÉS DE LOYERS, D'EXPULSIONS ET DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

**L'objectif est d'être identifié comme l'acteur central à contacter en cas de difficultés. La Maison de l'habitat du Doubs répondra directement aux interrogations grâce à l'expertise des conseillers juristes et/ou orientera les publics vers les acteurs sociaux au besoin.**

Cette centralisation a pour but de faciliter l'identification des logements non décents, indignes, poubelles, le péril imminent...

### La mise en place du numéro vert SOS loyers impayés

En 2020, le numéro vert SOS loyers impayés (0805 160 075) a été rattaché à un conseiller juriste de l'ADIL, Richard Cardot. Ce numéro est l'assurance d'un service d'accompagnement, de conseils et de prévention en cas de risques d'expulsions liées aux situations d'impayés de loyers. Ce service s'adresse aussi bien aux bailleurs qu'aux locataires.

### Perspectives 2021-2025

21

- Signer des partenariats avec EDF, ENGIE et SUEZ (envoi des listings impayés d'énergie, prise de contact des juristes avec les familles et proposition de solutions en fonction des situations) et orientation des publics vers les acteurs sociaux au besoin et/ou en interne pour les aides juridiques et financières pour la rénovation énergétique, les aides solutions travaux, etc.
- Favoriser la mise en place d'un SLIME à l'échelle départementale.
- Répondre à l'appel à projet lancé par la DIHAL.





# Axes de développement 2021-2025

22

## Favoriser la mise en œuvre des Offices fonciers solidaires

L'objectif est de créer une porte d'entrée unique sur le Département en proposant une nouvelle action de coordination et de fluidification des échanges et de la communication.

Cet axe permettra d'accompagner au plus près les particuliers dans leurs projets et leur permettra d'investir dans des territoires en tension.

La Maison de l'habitat du Doubs souhaite construire une offre avec Grand Besançon Métropole et l'Établissement Public Foncier afin de faire connaître les dispositifs d'Office Foncier Solidaire. Il s'agira de mutualiser les compétences de chacun pour proposer une nouvelle solution d'accession pour des publics rencontrant des difficultés d'accès au logement.



### **Accompagner les personnes âgées à bien vieillir chez elles**

**L'objectif est de devenir un relai auprès d'opérateurs qui agissent pour l'amélioration des logements des personnes âgées et d'accompagner ces dernières si elles ne sont pas éligibles au dispositif départemental et/ou de l'ANAH.**

La Maison de l'habitat du Doubs interviendra en tant qu'intermédiaire, afin d'orienter les personnes vers les aides financières appropriées.

Elle accompagnera les collectivités dans les aménagements en centres bourgs en devenant l'interface de différents partenaires, afin de prendre en compte les projets de rénovation et de construction pour ce public.

### **Sensibiliser les jeunes aux diverses solutions de location en sortie d'études ou pendant les études**

L'objectif est de mutualiser les compétences des deux structures afin de créer un kit spécial d'informations logement et de réaliser des actions de sensibilisation à destination des jeunes et de leur famille lorsqu'ils partent faire leurs études (colocation, logements étudiants...).

La Maison de l'habitat du Doubs souhaite travailler avec l'Inspection académique pour réaliser des réunions spécifiques à l'attention des jeunes, voire des familles.

Le service juridique participera à la journée de bienvenue aux étudiants organisée par le CROUS en septembre 2021 par le biais d'un stand et par l'animation de conférences.

Dans le cadre de cette action, une vidéo courte et dynamique sera réalisée pour informer les jeunes du service gratuit offert par la Maison de l'habitat du Doubs.



**L'ADIL et le CAUE  
accompagnent et  
soutiennent les  
collectivités dans leurs  
projets liés à l'habitat et  
au cadre de vie. Ils les  
informent, les forment  
et rendent des études  
poussées pour leur  
permettre de mener leur  
projet dans les meilleures  
conditions possibles.**

# Chapitre 2



**ACCOMPAGNEMENT  
ET FORMATIONS AUX  
COLLECTIVITÉS**

# 1 | APPORTER UN CONSEIL PERSONNALISÉ

## AUX COMMUNES / EPCI

L'objectif est de profiter de la mise en place de la Maison de l'habitat du Doubs pour retravailler l'étendue de l'accompagnement proposé aux collectivités, et offrir un soutien transversal intégrant un travail collaboratif entre tous les experts de la MHD, afin d'apporter une réponse complète et globale.





communes  
accompagnées



nouvelles sollicitations



études rendues  
ou en cours

### Travailler l'étendue des missions demandées au CAUE

La mission d'ingénierie territoriale du CAUE a pour but d'aider les collectivités locales (communes, groupements de communes, ...) à appréhender leurs aménagements, leurs constructions, à faire appel aux professionnels compétents, dans la perspective d'améliorer le cadre de vie de leurs administrés.

Les conseillers du CAUE sont donc régulièrement amenés à conduire des réflexions préalables visant à permettre aux élus de se prononcer sur l'opportunité d'un projet de construction, d'urbanisme ou de paysage qu'il s'agisse par exemple de l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur particulier, de la réalisation d'un équipement ou de la réaffectation de bâtiments communaux. L'objectif n'est pas toujours d'aboutir à une réalisation, mais plutôt de donner aux élus une réflexion d'ensemble pour une aide à la décision en toute connaissance de cause.

L'intervention du CAUE est plus pertinente lorsqu'elle se situe le plus en amont possible. Elle consiste en un dialogue ouvert susceptible d'apporter une plus-value culturelle et une meilleure prise en compte de l'intérêt général. À cette fin, le CAUE met en œuvre tous les moyens nécessaires, tels que scénarii, schémas de principes, simulations, cahiers de recommandations, visites de sites...

2 architectes, 1 paysagiste, 1 urbaniste, ont en charge l'accomplissement de cette mission : tous situés en dehors des liens contractuels et financiers de la maîtrise d'œuvre. Ceci met le CAUE en position d'indépendance pour rechercher avec le maître d'ouvrage la qualité et l'innovation dans les solutions proposées.

Chaque étude fait l'objet d'une remise de plaquette dans laquelle figure un diagnostic de l'état actuel de l'ouvrage ou de l'espace public, accompagné de préconisations en termes de

renovation et de valorisation. L'architecture (construction neuve ou réhabilitation) reste le domaine privilégié d'intervention du CAUE.

### Études rendues en 2020

**CÔTEBRUNE** : Petit patrimoine • **FONTENELLES** : PLU - inventaire du patrimoine et prescriptions • **FOURNET BLANCHEROCHE** : PLU - inventaire du patrimoine et prescriptions • **GRAND'COMBE DES BOIS** : PLU - inventaire du patrimoine et prescriptions • **LE LUHIER / MONTBELIARDOT** : Réflexion / extension de l'école primaire • **LONGEVILLES MONT D'OR** : Aménagement d'un terrain occupé par des gens du voyage • **METABIEF** : PLU - inventaire du patrimoine et prescriptions • **MONTBELIARD** : Suivi Site Patrimonial Remarquable • **MORTEAU** : Aménagement de la rue du Clos Jeune • **PAYS DE CLERVAL** : Déplacement des monuments aux morts, aménagement des places du village et d'une cour intérieure • **PAYS DE CLERVAL** : Restructuration du centre bourg • **SAUVAGNEY** : Aménagement d'un garage en logement • **SEPTFONTAINES** : Aménagement des abords de la salle des fêtes • **SMMO** : Station 4 saisons : réflexion globale • **VILLENEUVE D'AMONT** : Reconstruction d'une église •

En 2020, des liens ont été établis avec les services de la Direction du développement et de l'équilibre des territoires (DDET) du Département du Doubs, le SYDED, ATMO BFC. Un travail collaboratif a été amorcé.

## Le CAUE 25, partie prenante du projet Inrerreg Histo-Réno

Histo-Réno est un projet Interreg qui réunit des partenaires France / Suisse pour travailler sur la création d'une plate-forme intégrée d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments à caractère architectural et patrimonial.

Le CAUE 25 a été sollicité par la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud pour répondre à l'appel à projet. C'est la première fois qu'un CAUE est approché pour répondre à un projet européen transfrontalier de cette envergure.

### Objectif du projet

Le projet Histo-Réno vise à développer une plateforme transfrontalière favorisant la rénovation énergétique du bâti dans les centres-villes et centres-bourgs, tout en conservant sa valeur patrimoniale et architecturale. La plateforme est basée sur un système d'information géographique (SIG) connecté à un outil de calcul pour l'analyse de choix de rénovation énergétique. Cet outil de calcul échangera des informations sur les contraintes patrimoniales, les solutions énergétiques disponibles localement avec des données SIG disponibles et calculera différents scénarios de rénovation énergétique.

### Résultats attendus

Histo-Réno contribuera à sensibiliser les acteurs (ingénieurs et architectes) et les propriétaires de bâtiments à valeur patrimoniale à la rénovation énergétique de ces bâtiments. Des scénarios de rénovation permettant de drastiquement baisser l'empreinte carbone de ces bâtiments seront développés et analysés dans le projet. Par ce moyen, le projet contribuera à augmenter le taux de rénovation énergétique des bâtiments à valeur patrimoniale, dans un souci de développement durable. Le couplage entre un outil de calcul de scénarios de rénovation énergétique et une plate-forme SIG constitue une innovation et favorisera l'aide à la prise de décision et à la valorisation des initiatives. S'inscrivant dans les enjeux climatiques actuels, le projet permettra in fine de stimuler et dynamiser l'ensemble de la filière liée à la rénovation énergétique pour atteindre les objectifs de réduction des polluants de l'air et des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

53 607 €

Engagement  
du CAUE 25

34 844 €

Montant de la subvention  
européenne

## Partenariat

### France

#### Chef de file :

Université de Franche-Comté (UFC)

#### Partenaires :

- AJENA
- Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Doubs (CAUE 25)
- Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Jura (CAUE 39)

### Suisse

#### Chef de file :

Haute École d'Ingénierie

et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD)

#### Partenaire :

Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM)

### Arborescence de la plateforme selon 2 modes :



## Participation aux jurys de concours

Le CAUE est régulièrement sollicité pour participer aux travaux de jurys de maîtrise d'œuvre. Cette participation se fait à la demande. Les architectes du CAUE participent parfois aux réunions techniques de préparation des jurys.

En 2020, le CAUE a participé à 1 jury de concours : concours de Maîtrise d'œuvre pour l'extension et la modernisation du secteur IRM du CHRU de Besançon : **1<sup>ère</sup> commission** le 30/06/2020 pour le choix des candidats / **2<sup>e</sup> commission** le 22/10/2020 pour le choix du Lauréat.

## Participation à des commissions

L'ADIL et le CAUE participent activement et régulièrement à diverses commissions :

# 2

### participations aux commissions Éffilogis en 2020

L'objet est l'étude des projets de rénovation BBC portés par les collectivités ainsi que les projets à énergie positive portés par tout maître d'ouvrage.

# 2

### participations aux commissions Qualibat en 2020

C'est un organisme certificateur qui délivre la qualification RGE.

# 1

### commission d'attribution SOLiHA AIS tous les mois

Elle permet de faire le point sur les dossiers et projets en cours dans le cadre de la stratégie de mobilisation du parc privé pour le dispositif « Logement d'abord ».

# 4

### animations aux commissions restreintes en 2020

Elle travaille sur le volet communication du dispositif de lutte contre l'habitat dégradé.

## Autres commissions régulières

- Commission technique départementale de lutte contre l'habitat dégradé. Suspendue du fait du confinement, de février à mai 2020, les réunions ont repris, en visioconférence, à partir de juin 2020. Les réunions en présentielles reprendront avec la commission du 20 juillet 2021.
- Commissions sur les thèmes de l'accompagnement hébergement-logement, l'accès au parc privé, l'aide aux accédants à la propriété en difficultés, la lutte contre l'habitat indigne, la prévention des expulsions, l'habitat spécifique.
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Plan Climat Air-Énergie Territoriale (PCAET)
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Schéma d'Aménagement Urbain de Caractère (SAUC)

## Villes et villages fleuris

Chaque année, le CAUE est sollicité pour participer au jury « Villes et villages fleuris ». Cependant, face aux mesures imposées pendant la crise sanitaire et suite à un sondage réalisé auprès des communes du Doubs sur le maintien ou non de l'édition 2020, le Conseil Départemental du Doubs a annulé les visites du jury départemental prévues en juillet 2020. Ces visites ont été reportées à l'édition 2021.

## Perspectives 2021-2025

- Accroître les partenariats et développer les études et missions d'accompagnement pour les collectivités.
- Accroître nos participations aux jurys de concours, commissions et autres partenariats.
- Former les architectes à l'économie de la construction.
- Proposer de travailler sur les revitalisations des centres bourgs et sur la place de la nature en ville.
- Apporter l'expertise des juristes de l'ADIL ou de l'Agence départementale d'appui aux territoires (ADAT) afin de sécuriser les procédures de marchés publics, lorsqu'il n'y a pas d'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

## 2 | AVIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME ET SUR LES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

**L'objectif est de continuer d'accompagner les collectivités instructrices des documents d'urbanisme, en leur proposant des avis, orientations, formations.**

### **Avis sur les autorisations « droit du sol »**

Depuis 2019, le CAUE apporte, sur demande des services instructeurs des collectivités du département, un avis sur les autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager).

Au cours de l'année 2020, une trentaine de demandes ont été traitées (volume similaire à 2019) en lien direct avec les services ou sur sollicitation des communes. Elles sont principalement situées dans les secteurs de la communauté de communes Lac et Montagne du Haut-Doubs, de Grand Besançon Métropole et de la communauté de communes du Val de Morteau. Une vingtaine de demandes concerne des logements individuels, moins d'une dizaine des logements collectifs.

Des formations professionnelles sont proposées, à la demande, aux membres du réseau départemental (voir page 44).

30

avis sur les autorisations "droit du sol" rendus en 2020

### **Avis sur l'intégration paysagère des bâtiments d'élevage**

Dans le Doubs, département agricole par excellence, la qualité des bâtiments d'exploitation ou d'élevage constitue un véritable enjeu. Les paysages du département sont liés à l'image

positive et valorisante de la ferme comtoise, et à l'activité agricole qui en découle.

Dans le cadre du dispositif d'aide financière PMBE (Programme de modernisation des bâtiments d'élevage), et en particulier de son volet « intégration paysagère », le CAUE accompagne les agriculteurs dans l'intégration de leurs constructions. Cette mission de conseil auprès des agriculteurs s'effectue le plus en amont possible du dépôt de permis de construire, offrant ainsi les garanties de qualité des bâtiments et une bonne insertion dans le paysage, sans retarder le pétitionnaire dans ses démarches administratives.

28

dossiers ont été étudiés et accompagnés par le paysagiste du CAUE

### *Perspectives 2021-2025*

- Développer le partenariat avec l'UDAP en mettant en place une convention.
- Aller plus loin dans l'accompagnement en proposant des formations spécifiques, voire des conseils juridiques.
- Travailler chaque année des formations spécifiques ou des ateliers avec les instructeurs du droit des sols.

### 3 | PROPOSER UN SERVICE D'ÉTUDE, D'ANALYSE ET D'URBANISME OPÉRATIONNEL AU SERVICE DES TERRITOIRES

**L'objectif est d'accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur PLH, PLU, SCOT en combinant les études de l'Observatoire de l'habitat (ODH) et le savoir-faire en termes de concertation de l'urbaniste.**

En mutualisant les données de l'ODH piloté par les chargés d'étude de l'ADIL et les savoir-faire de l'urbaniste du CAUE, il s'agit de créer un service d'aménagement du territoire qui pourra proposer des études sur mesure pour adapter les politiques locales en termes d'habitat et d'urbanisme.

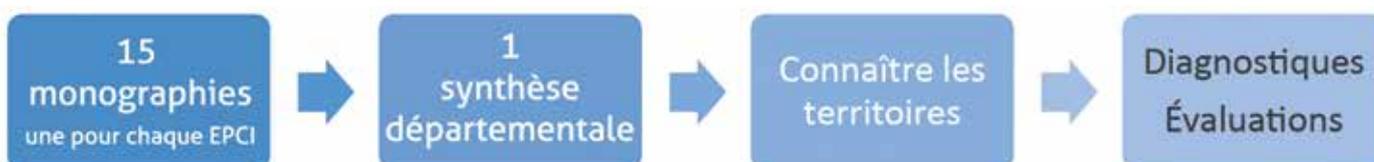
31

#### La réalisation de portraits de territoires



Dans le cadre de l'Observatoire Départemental de l'Habitat, il a été décidé de combiner les savoir-faire en gestion et création de base de données de l'ADIL, et en réalisation d'études d'analyses territoriales par les agences d'urbanisme et le CAUE, pour élaborer des monographies territoriales et une synthèse départementale liées à l'habitat. Ces études se sont échelonnées sur 2020-2021, et seront présentées aux EPCI en 2021.

L'objectif est de créer et mettre à disposition des collectivités des outils qui concentrent les principales informations et indicateurs nécessaires à la compréhension du fonctionnement des territoires.



De plus, un rapprochement s'est opéré entre ATMO BFC et l'ADIL car ces deux structures réalisent des Observatoires des données. Aussi, afin d'être plus efficient et permettre des analyses plus poussées, il a été validé d'implanter les données produites et collectées par l'ADIL dans la base de données OPTTEER. Cette implémentation permettra de :

- Centraliser, diffuser et mettre à jour les données et indicateurs reconnus pertinents (ODH) dans le cadre de l'élaboration de diagnostics territoriaux orientés habitat-logement ;
- Faciliter l'accès aux informations multi-sources via un outil de navigation et de recherche ;
- Permettre le croisement d'informations issues de différentes thématiques ;
- Autoriser des comparaisons entre EPCI et au niveau départemental ;
- Produire des tableaux de bord territoriaux et thématiques synthétiques (indicateurs et graphiques dynamiques).

Ce projet permettra d'apporter un véritable savoir-faire en termes d'animation et d'analyse dans le but d'épauler les territoires.

En 2020, le travail sur la création de la base de données a été amorcé, en partenariat avec ATMO BFC, ainsi que la réalisation de monographies par territoire, en partenariat avec les agences d'urbanisme. Le service étude a mis à jour des données et indicateurs identifiés en vue de la réalisation des portraits de territoires (EPCI).

Ce projet se construit sur plusieurs années :



**2020** : réflexion autour du partenariat

**2021** : essais techniques

**2022** : implémentation et analyses

### L'enquête annuelle sur la vacance locative

Dans le cadre de l'ODH, le service étude de l'ADIL du Doubs réalise chaque année une enquête sur la vacance locative dans les parcs locatifs privés et publics du département du Doubs. Mise en place en 2009, cette enquête est déclinée sur 4 principaux secteurs auprès de 5 bailleurs publics du département et 25 agences immobilières. La publication se déroule sur trois périodes clés : avril, août et décembre.

Les objectifs sont multiples :

- Vérifier l'adéquation entre l'offre et la demande
- Appréhender les évolutions du marché de la location
- Aider à l'évaluation des politiques de l'habitat.





Observatoires en France



agglomérations étudiées



du parc locatif privé couvert

## L'Observatoire local des loyers (OLL)



Les OLL en France en 2020

L'objectif est d'avoir une bonne connaissance du parc locatif privé sur le territoire et des zones géographiques homogènes en prix au sein des grandes villes, grâce à une vision segmentée de chaque parc locatif selon le type de logement, le nombre de pièces, la période de construction...



Le service étude réalise à ce titre des enquêtes loyer sur 3 secteurs :

- Besançon depuis 1992,
- Montbéliard depuis 2014,
- Au niveau régional, depuis la mise en place de la loi relative aux Libertés et Responsabilités Locales (LRL), ces enquêtes se font en collaboration avec la DREAL.

## Perspectives 2021-2025

- Finaliser l'élaboration des portraits de territoires en réalisant une synthèse départementale et en intégrant l'ensemble des données recueillies dans OPTÉER.
- Contribuer à l'élaboration du futur Plan département de l'habitat (PDH) grâce au travail de monographies réalisés.
- Réfléchir à l'extension de l'Observatoire local des loyers (OLL) : Besançon à sa périphérie. Ce projet est la conséquence de la transformation constatée du marché locatif privé local, notamment de son déplacement et de sa progression dans les communes périphériques avec une modification du rapport de force ville/périphérie au profit de cette dernière. Après des tests d'échantillonnage réalisés avec l'appui de l'ANIL, l'expérimentation va être interrompue car elle n'est pas suffisamment satisfaisante d'un point de vue statistique et territoriale.
- Étendre le COPIL OLL à PMA. Aujourd'hui, le COPIL est composé de la DREAL, la DDT, la FNAIM, la CAF, le CLCG, GBM et le Département du Doubs.
- Demander l'agrément de l'OLL auprès de la DHUP.

# 4 | ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

**POUR LES HABITATS POUBELLE, PÉRIL ORDINAIRE,  
PÉRIL IMMINENT, « PASSOIRES THERMIQUES »  
ET LA SÉCURISATION LOCATIVE COMMUNALE**

L'objectif est d'apporter un conseil juridique et d'accompagner les communes sur les procédures de péril ordinaire, péril imminent, logement poubelle et « passoires thermiques », qui relèvent de la compétence des maires.



### Se positionner en tant que relais pour les logements indignes

Depuis 2012, l'ADIL s'implique fortement dans les dispositifs sociaux visant l'accès et le maintien du logement, de l'hébergement et du volet précarité énergétique, en assurant notamment la coordination du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), co-piloté par l'État et le Département.

### Lutte contre l'habitat dégradé

La commission restreinte, animée par l'ADIL, qui travaille sur le volet communication du dispositif et l'ajustement de l'action en fonction des besoins, s'est réunie 4 fois en 2020.

Du fait de la crise sanitaire et du 1<sup>er</sup> confinement, la commission technique départementale qui étudie les situations individuelles a été suspendue. La CAF, la DDT (porteurs de l'action) et l'ADIL, ont travaillé en juin 2020, sur les modalités de reprise de la commission.

L'ADIL a également participé à la réflexion portée par l'État et le Département sur la mise en place et le contenu d'une étude sur le Programme d'Intérêt Général habitat indigne, qui arrivait à terme fin 2020.

L'ADIL a également contribué à la réflexion engagée par le Conseil Local en Santé Mental sur les situations d'incurie dans le logement, l'objectif étant de signer un protocole partenarial sur le sujet.

L'ADIL a participé à trois formations en 2020 sur l'évolution des textes relatifs à la lutte contre l'habitat indigne, le syndrome de Diogène et l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques.

### Prévention des expulsions locatives

L'ADIL a été relais auprès des services de l'État et du Département des mesures prises au niveau national pendant la crise sanitaire, afin qu'aucun ménage ne se retrouve expulsé pendant le confinement.

L'ADIL anime un groupe de travail sur la prévention des expulsions locatives (État, Département, CAF, ADIL).

### Participation à des commissions d'exams de situations individuelles

Cette participation permet de suivre le fonctionnement des dispositifs, d'être en lien avec les partenaires positionnés et d'être au plus près des réponses apportées aux ménages en difficulté.

### Information des membres

L'ADIL assure la mise à jour du site extranet du PDALHPD, hébergé sur le site internet de l'ADIL ([www.adil25.org](http://www.adil25.org)), qui compile les actions du PDALHPD. Une importante mise à jour du site a été réalisée en juillet 2020.

## Perspectives 2021-2025

- Aider les communes dans la sécurisation de leur location, voire les accompagner pour qu'elles confient leur parc à des structures dont c'est le métier. Un webinaire animé par un binôme de conseillers juristes sera proposé à l'horizon 2021.
- Accompagner les communes dans la mise en place de périls imminents ordinaires et agir en tant que médiateur dans les situations conflictuelles.
- Accompagner les collectivités à répondre au dispositif PALULOS. Cet axe de développement permettra de remettre sur le marché des logements vacants, en ruine en proposant ces logements à la rénovation et pour les publics en difficulté d'accession et / ou de location (jeunes, personnes âgées, ...).

# 5 | ÉTENDRE DES DISPOSITIFS EXISTANTS À D'AUTRES COLLECTIVITÉS

**Aujourd'hui, des collectivités ont lancé des dispositifs type Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC), accession à la propriété... L'objectif est d'informer les collectivités de ces possibilités et de les accompagner dans la mise en œuvre de ces dispositifs.**

Le POPAC est un dispositif qui permet d'accompagner les copropriétés dès l'apparition des premières fragilités afin d'éviter l'accentuation de leurs difficultés. L'accompagnement permet en général de résorber les dettes avant qu'elles ne deviennent trop importantes. Il intervient aussi sur la gouvernance de la copropriété afin que les décisions nécessaires au redressement puissent être prises.

Il s'agit aussi d'accompagner les copropriétés fragiles à gérer économiquement leur situation pour permettre des travaux de rénovation énergétique.

## 74

### **copropriétés accompagnées dans le cadre des POPAC**

En 2020, PMA et GBM ont lancé un appel à projets « animation POPAC » pour lequel l'ADIL et Soliha ont été retenues pour animer conjointement le dispositif.

**Ainsi, le service juridique est impliqué dans trois POPAC, en partenariat avec Soliha Doubs, la Côte d'Or & le Territoire de Belfort.**

#### **Le POPAC de Grand Belfort Communauté d'Agglomération 4 copropriétés suivies**

Lancé en 2014 pour une durée de trois ans, le POPAC de GBCA a été prolongé une première fois pour trois ans, puis pour une année. Il se termine fin 2020.

Au cours de l'année 2020, la juriste en charge de cette mission, Sandrine Bernard, a été présente à deux assemblées générales de copropriétaires, ce qui suppose au préalable d'avoir étudié les ordres du jour et analysé les documents comptables.

#### **Le POPAC de l'Agglomération du Pays de Montbéliard 5 copropriétés suivies**

Le POPAC de PMA a été lancé en janvier 2020, pour une durée de trois ans.

Outre les COPIL et autres COTECH, la juriste en charge de cette mission, Sandrine Bernard, accompagnée de Mélissa Dœnlen, juriste recrutée sur

PMA, ont animé quatre réunions d'information avec les conseillers syndicaux et avec les syndicats des copropriétés incluses dans le programme.

Ces deux juristes ont également participé à la rédaction d'une charte.

### **Le POPAC de Grand Besançon Métropole** **50 copropriétés surveillées, 15 copropriétés accompagnées**

Le POPAC de GBM a été lancé en janvier 2020, pour une durée de trois ans.

50 copropriétés présentant des signes de fragilité avérée seront surveillées, 15 d'entre-elles feront l'objet d'un diagnostic multicritères et bénéficieront de l'accompagnement adapté prévu dans le programme.

Deux juristes, Sandrine Bernard et Richard Cardot, sont positionnés sur cette mission.

### **Le partenariat avec Grand Besançon Métropole pour son aide à l'accession**

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, le Grand Besançon a souhaité favoriser l'accession à la propriété des ménages primo-accédants sur des projets neufs de qualité. L'objectif poursuivi est à la fois d'aider financièrement les ménages les plus modestes à concrétiser leur projet et d'assurer la sécurisation de leur parcours d'accession à la propriété.

La Métropole a sollicité l'expertise de l'ADIL pour assurer cette sécurisation du parcours de l'accédant. Il a ainsi été confié au pôle juridique, plus particulièrement à Raphaël Knecht, positionné sur la mission d'accueil physique des ménages souhaitant bénéficier de l'aide financière proposée par GBM, le contrôle de l'éligibilité des ménages au dispositif d'aide, la délivrance des dossiers d'aide à l'accession et le suivi des ménages jusqu'à la transmission de leur dossier à la Métropole.

Au cours de l'année 2020, ce sont 28 ménages qui ont été accueillis, renseignés et suivis spécifiquement par rapport à l'aide à l'accession de GBM.

### **Mise en œuvre accélérée du « Logement d'abord »**

Pour 2019 et 2020, le Département du Doubs a été retenu dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, pour la mise en œuvre accélérée du « Logement d'abord ».

Le « Logement d'abord » est une réforme structurelle, qui vise à réduire le nombre de personnes laissées sans solution de logement et à diminuer les tensions sur l'hébergement. Porté par l'État, sa mise en œuvre accélérée a

fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt, auquel le Département du Doubs a postulé et a été retenu, sur la période 2019-2020.

L'État et le Département ont alors confié à l'ADIL :

- une mission d'appui à la coordination du « Logement d'abord ».
- une mission d'ingénierie sur la mobilisation des bailleurs privés

L'action expérimentale se terminait initialement fin 2020.

En septembre 2020, la DIHAL a décidé de continuer à soutenir financièrement les territoires pilotes, pour l'année 2021. Le Département et l'État ont souhaité maintenir le partenariat avec l'ADIL en 2021, afin de poursuivre les missions qui lui ont été confiées :

- Participation à la stratégie de mobilisation du parc privé.
- Participation à des temps de travail organisés par l'État.
- Réflexion sur une formation sur le « Logement d'abord » à destination des travailleurs sociaux.
- Élaboration d'outils de suivi.
- Élaboration de documents de cadrage.
- Préparation et animation du comité de suivi « Logement d'abord ».
- Participation au rendu compte de l'utilisation des crédits DIHAL, du travail réalisé et de ses perspectives.
- Élaboration du projet de bilan sur la mise en œuvre accélérée du « Logement d'abord ».
- Identification des freins du dispositif « Logement d'abord » sur certains territoires.
- Élaboration d'un pack de sécurisation renforcé sur les zones tendues.
- Participation à des rencontres avec des élus du Haut-Doubs.
- Interventions lors d'actions de communication.
- Poursuite du partenariat avec SOLIHA AIS dans sa mission de captation de logements et soutien sur les questions juridiques, financières et fiscales.

## *Perspectives 2021-2025*

Les dispositifs POPAC et Accession à la propriété sont aujourd'hui impulsées sur les agglomérations ou métropoles. Il conviendrait de les étendre aux EPCI du Département.

## 6 | **SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC**

L'objectif est d'aller plus loin dans les actions de sensibilisation à destination des collèges et des lycées, en proposant aux collectivités une offre annuelle d'actions de sensibilisation à destination du jeune public.



## Des actions de sensibilisation en milieu scolaire

Le CAUE sensibilise les élèves afin de les éveiller aux qualités de leur cadre de vie et de les préparer à devenir des citoyens attentifs. Il accompagne les enseignants qui intègrent la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leurs projets pédagogiques. En sensibilisant les publics scolaires à l'espace construit, le CAUE prépare la génération des citoyens de demain à devenir des acteurs attentifs à l'environnement.

Le CAUE réalise à cet effet des interventions à plusieurs niveaux :

- formation des enseignants, chefs d'établissements, collectivités dans le montage d'un projet culturel dans les domaines de l'architecture, urbanisme et paysage ;
- développement des projets artistiques et culturels (PAC), résidences et ateliers de pratiques artistiques ;
- création d'outils (carnets de visite, questionnaires, diaporamas...), et d'ateliers.

Les actions de sensibilisation ont été particulièrement mal menées par le contexte sanitaire. Presque toutes ont dû être reportées sur l'année scolaire 2020/21 rencontrant à nouveau des difficultés de réalisations avec les protocoles sanitaire et vigipirate. Malgré cela, les chiffres restent bons : 18 actions sur 27 ont été réalisées à l'automne 2019/20.

Parlons plus particulièrement de deux actions marquantes ces dernières années :

### Les hangars de Thise : un patrimoine à découvrir

Dans le cadre de la réhabilitation des hangars de l'aérodrome de Thise, il s'agissait d'accompagner les enfants de l'école de Thise à porter un nouveau regard sur leur cadre de vie et le patrimoine qui y est présent. Vincent Paillot et Karine Terral, architectes conseillers au CAUE, sont intervenus sous la forme d'ateliers et de jeux, dans les 6 classes de l'école. Au total, 6 professeurs et 150 élèves questionnés sur le patrimoine.

## Participation à la création de l'espace biodiversité à Chalezeule

Dans le cadre de l'agrandissement de la cour de l'école, la commune souhaitait faire participer les jeunes à l'investissement et réaménagement de ce nouvel espace biodiversité et jeux. Le CAUE a ainsi proposé un binôme designer-paysagiste, Marine Deru designer et Chloé Vichard paysagiste, désireuses de programmer, concevoir et construire avec les habitants.

L'atelier s'est déroulé en plusieurs phases :

- la cour : les ressentis des élèves, le diagnostic partagé
- la cour rêvée
- la rencontre avec les élus, la concertation sur le programme et le budget
- la définition du projet et son partage avec l'école
- la conception par les intervenantes, le chiffrage et la préparation du terrain
- la réalisation du projet co-construit et l'inauguration de l'espace.

## Perspectives 2021-2025

- Faire connaître davantage la possibilité d'actions de sensibilisation à la carte avec les collectivités.
- Développer notre offre en proposant de nouveaux formats : parcours d'une demi-journée autour de l'architecture locale, jeu « à la découverte du patrimoine du Doubs », projet « je conçois ma maison » (approche thermique de l'Espace Conseil FAIRE), architectures extraordinaires, notre école, notre quartier, notre ville (village)...

Malgré la crise, les chiffres restent bons :

**18 actions sur 27** ont été réalisées à l'automne 2019/20.

# Axes de développement 2021-2025

40

## Accompagner les collectivités dans un « Véfa Réno » ou « Achat réno clé en main »

L'objectif est de proposer, au moment de la mise en vente, une alternative rassurante aux acquéreurs, une conception en réhabilitation adaptée aux nouveaux besoins qui lui permet de se projeter dans son futur logement et d'en connaître le coût final.

L'ampleur des travaux de rénovation décourage souvent les futurs acquéreurs qui renoncent au projet d'achat. Le projet de rénovation facilite la vente. Il peut également permettre de convaincre des acquéreurs plutôt en recherche de construction neuve de s'orienter vers de l'ancien à rénover. De plus, le volet des aides disponibles à la rénovation pourrait être envisagé dès l'acquisition du bien.

Ce projet pourrait permettre de stopper l'étalement urbain en aidant à remettre sur le marché des maisons anciennes.





### **Proposer de travailler avec les EPCI et/ou les communes des expérimentations de logements inclusifs**

L'objectif est de combiner des compétences expertes et de travailler avec les communes pour proposer des solutions qui permettraient d'expérimenter la création de logements inclusifs.

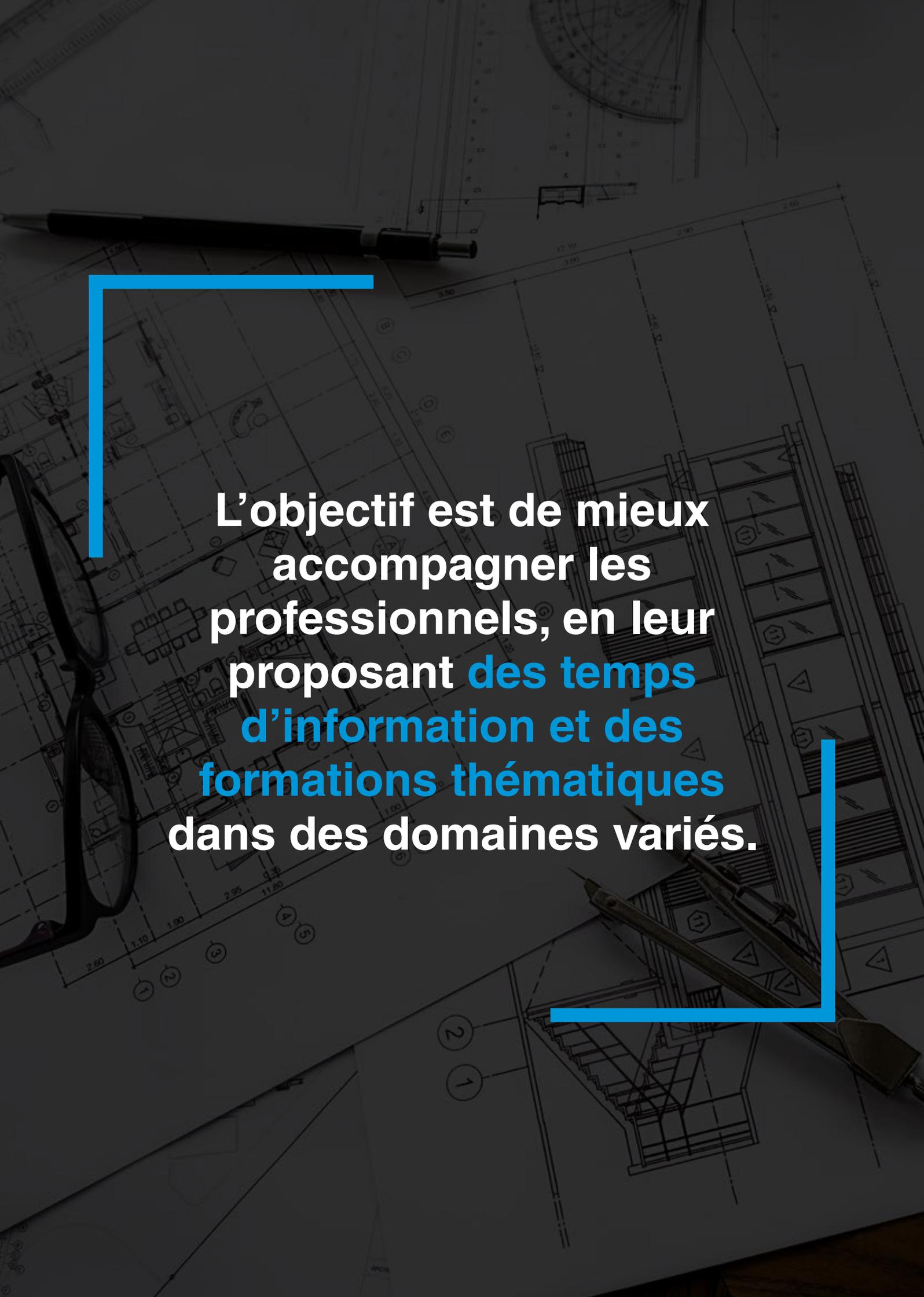
Par exemple, la réhabilitation d'une maison permettrait d'accueillir en colocation des personnes âgées autonomes et des publics rencontrant des difficultés d'accès au logement (jeunes travailleurs, étudiants boursiers et familles monoparentales par exemple). Nous retrouvons ici une dimension « sociale » : intergénérationnel et paupérisation.

### **Former les collectivités**

L'objectif est de proposer un catalogue de formations à destination des élus et des salariés des collectivités sur différentes thématiques en combinant les compétences des deux structures. Les propositions de formation pourront ou devront se faire en lien avec l'Association des maires du Doubs et l'Association des maires ruraux.

#### **Quelques exemples de formations :**

- Les pouvoirs du maire en matière d'habitat indigne
- La lutte contre l'habitat indigne et insalubre : quels acteurs, quels pouvoirs, quels transferts de compétences ?
- Comment repérer une copropriété en difficulté ?
- Comment assurer une bonne gestion locative des logements communaux ?
- Travailler sur les revitalisations des centres bourgs et sur la place de la nature en ville, gestion de l'eau et réponse au réchauffement climatique.
- Comment concevoir un projet : « les bons réflexes à avoir » (conception de A à Z).

The background is a dark, grayscale image of architectural blueprints. It features various technical drawings, including floor plans, elevations, and sections. A black pen is positioned horizontally across the upper left quadrant. A pair of black-rimmed glasses is visible on the left side. In the bottom right corner, there is a drafting compass and a pencil. The overall scene is professional and technical.

L'objectif est de mieux accompagner les professionnels, en leur proposant **des temps d'information et des formations thématiques** dans des domaines variés.

# Chapitre 3



**INFORMATION ET  
FORMATION DES  
PROFESSIONNELS**

# 1 | INFORMER ET FORMER LES PROFESSIONNELS

L'objectif est de mieux accompagner les professionnels (artisans, banques, agences immobilières...), en leur proposant un catalogue de formations sur différentes thématiques. Exemple de formations : fiscalité, aides pour les rénovations énergétiques, nouveaux procédés de construction (chaux, pierres sèches...), etc.

## Conférence sur les aides à la rénovation énergétique

29

artisans ont participé

3

réunions  
sur 3 communautés de  
communes

En 2020, le service conseil en rénovation énergétique a proposé 3 séances d'information afin de permettre aux professionnels de l'habitat de mieux comprendre les différentes aides proposées pour soutenir la rénovation énergétique des logements.

29 artisans étaient présents aux réunions sur les 3 communautés de communes :

- CC Pays de Sancey Belleherbe, animée par Érik Dorge
- CC Deux Vallées Vertes, animée par Érik Dorge
- CC Doubs Baumois, animée par Yann Genay



## Intervention lors de la journée technique des Conseillers en rénovation énergétique de Bourgogne-Franche Comté

En janvier 2020, Sandra Jandot a été sollicitée pour participer à la « première journée des Espaces conseils FAIRE de Bourgogne-Franche Comté » afin de présenter la réforme du Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITÉ) par la loi de finances pour 2020.

## Information auprès de réseaux Départementaux Le réseau départemental ADS : qualité architecturale et paysagère des projets

Dans le cadre des rencontres du réseau départemental ADS (qui regroupe les différents services instructeurs d'autorisations droit du sol) animé par la DDT du Doubs, le CAUE a présenté le 9 septembre 2020 les principes essentiels à observer pour garantir une meilleure insertion architecturale et paysagère des projets de construction ou de rénovation.

Différentes clés de lecture ont été abordées, accompagnées par des cas concrets récents analysés par le CAUE du Doubs (PA, PC, DP).

## Le réseau départemental des partenaires de l'aménagement : préservation du patrimoine dans les documents d'urbanisme

Le CAUE a présenté le 1<sup>er</sup> octobre 2020, dans le cadre du réseau départemental des partenaires de l'aménagement animé par la DDT du Doubs, un exemple de recensement du patrimoine à l'échelle communale, assorti de prescriptions qui seront traduites dans le PLU en cours

d'élaboration (en étroite collaboration avec le bureau d'études). L'occasion de sensibiliser et d'échanger sur la thématique du patrimoine dans les documents d'urbanisme avec les « personnes publiques associées ».

### La formation des enseignants

#### Échanges de pratiques pour les porteurs de projets architecture

En collaboration avec l'Action culturelle du Rectorat, le CAUE propose des journées de formation dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF) et du suivi des projets du domaine Architecture.

En 2020, sur les trois journées d'échanges de pratiques planifiées, deux ont pu être organisées en visioconférence avec les intervenants les 17 et 26 novembre. La journée prévue sur la construction du paysage a été reportée en 2021.

#### Formation Canopé : constructions éphémères au Musée Nancray

Afin de faire le lien entre les disciplines scolaires et les ateliers du CAUE et de Canopé, les enseignantes de l'école du Vaizot de Nancray ont été formées pour préparer leurs élèves à accueillir le projet « Constructions éphémères au Musée de Nancray ».



#### Intervention au PEAC : Parcours d'éducation artistique et culturelle

Fort de son expérience sur la création d'une formation à la médiation, le CAUE a répondu en 2020, en partenariat avec Pauline Sauveur, à la demande de l'école française de Bâle qui accueillait la formation « le PEAC à travers une forme d'art : l'architecture. »

24 stagiaires de toutes disciplines pratiquant à l'étranger et en école française ont été sensibilisés.



### La formation GRETA



demi-journées de formation



stagiaires

6 demi-journées de formation ont été données aux 11 stagiaires du GRETA visant le titre professionnel de TSOEB : Technicien Supérieur d'Études en Optimisation Énergétique du Bâtiment.

L'objectif est d'apporter aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'obtention de ce titre, mais également de développer une culture générale et un esprit critique sur les différents métiers de l'univers de la construction et une ouverture d'esprit sur la qualité de l'architecture générée par des travaux d'optimisation énergétique. L'intervention permet aussi de guider les stagiaires dans la « jungle des sigles », de leur donner les clés pour savoir comment trouver des informations fiables, et enfin de bénéficier d'une présentation complète de l'ensemble des aides financières disponibles. Étienne Chauvin, architecte conseiller, et Yann Genay, conseiller en rénovation énergétique, ont tous deux assuré cette formation.

### Perspectives 2021-2025

- Proposer un catalogue de formations.
- Poursuivre nos actions de formations et informations thématiques auprès des différents professionnels.
- Proposer des formations en lien avec la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) et la Fédération Française du Bâtiment (FFB).
- Impulser des rencontres régulières entre les professionnels afin de favoriser un lien avec les entreprises locales sur des sujets d'actualité. Il s'agira également de connaître les entreprises locales, leur savoir-faire et les mettre en réseau, à travers des déjeuners d'entreprises par exemple.
- Travailler avec les professionnels à l'innovation du logement - techniques.



**Diffuser la culture  
architecturale et  
plus globalement  
des connaissances  
sur l'habitat et son  
environnement grâce à de  
nombreuses ressources  
physiques et numériques  
accessibles à tous les  
publics.**

# Chapitre 4



**NOTRE CENTRE  
DE RESSOURCES**

# 1 | NOTRE CENTRE DE DOCUMENTATION

Notre centre de documentation offre une documentation spécialisée en aménagement du territoire, architecture, construction, développement durable, habitat, paysage, urbanisme et propose un fonds sur l'histoire et le patrimoine local et régional.

## Consultation sur place

libre et gratuite

## Accueil de groupes

sur rendez-vous

C'est un espace de mémoire et de partage des connaissances qui apporte un appui aux membres de l'équipe et est ouvert plus largement aux particuliers, professionnels, étudiants, enseignants et élus.

On peut y trouver plus de 2500 ouvrages, des revues spécialisées, des publications du CAUE du Doubs et du réseau des CAUE, des études du CAUE réalisées auprès des collectivités territoriales du Doubs (accès réservé pour usage interne et aux personnes ayant reçu l'autorisation de la commune concernée).

Nous proposons également des expositions itinérantes (prêt gratuit aux adhérents), des outils pédagogiques / jeux et des photographies (consultation réservée aux membres de l'équipe).

## Prêt de livres sur place

sous certaines conditions  
(réservé aux adhérents : 3 livres pour 3 semaines)

## Recherches documentaires

et bibliographiques

Parmi les nouveautés 2020...



## 2 | NOS RESSOURCES EN LIGNE

**Afin de s'adresser à un large public, différents supports numériques ont été développés. Ces outils sont accessibles à tous, sur tout le territoire.**

### Portail documentaire des CAUE Centre-Est

Ce portail unique, fruit d'une collaboration entre les CAUE 01, 21, 25, 39, 58, 70, 71, 89, regorge d'informations sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage. Il est gratuit et accessible à tous.

Rendez-vous sur : [www.ressources-caue.fr](http://www.ressources-caue.fr)

### Dossier spécial « Jeux éducatifs et culture »

La période de confinement a été l'occasion de valoriser les jeux éducatifs disponibles au CAUE et en ligne. Un dossier a été créé sur le portail de ressources. En avril 2020, cela a fait l'objet d'un envoi via le Fil'AUE.

### L'Observatoire des CAUE

La production architecturale, urbaine et paysagère départementale et nationale devient accessible au plus grand nombre avec l'Observatoire des CAUE. Rendez-vous sur [www.caue-observatoire.fr](http://www.caue-observatoire.fr)

### Newsletters et lettres d'info

#### La lettre d'information du CAUE du Doubs

2020 a donné naissance à la newsletter mensuelle sur l'actualité du CAUE. Elle permet de relayer et de valoriser les actions des équipes du CAUE en présentant de manière synthétique les accompagnements réalisés auprès des communes, les expositions, mais également les actions de sensibilisation auprès des jeunes.

Pour les inscriptions : [rendez-vous sur le site internet du CAUE.](#)



7 newsletters ont été envoyées de juin à décembre 2020.

### Le bulletin de veille du CAUE : le Fil'AUE

Le CAUE informe régulièrement un public divers sur l'actualité locale et nationale spécialisée en architecture, environnement, paysage, urbanisme... à travers l'élaboration d'un bulletin de veille mensuel.

L'objectif de cet outil est de suivre les tendances de consommation de l'information et répondre aux attentes des usagers dans un contexte de crise sanitaire.

Pour les inscriptions : [infodoc@caue25.org](mailto:infodoc@caue25.org)



10 envois ont été réalisés en 2020, ce qui a engendré plus de 3000 consultations.

### Chaîne Youtube du CAUE

La chaîne YOUTUBE du CAUE du Doubs valorise les réalisations primées des Palmarès d'architecture et les actions de sensibilisation mises en place par le CAUE du Doubs.

### Perspectives 2021-2025

- Accueillir davantage de groupes au centre de documentation et faire connaître ce dernier aux professionnels, aux écoles, aux collectivités.
- Travailler avec la Médiathèque Départementale et le Réseau des bibliothèques pour faire connaître notre centre de ressources.
- Intégrer les données, revues, ouvrages... des services de l'ADIL afin d'élargir nos thématiques.







**MAISON  
DE L'HABITAT  
DU DOUBS**



Informier  
Conseiller  
Accompagner

**adil**  
du Doubs

25 Doubs  
**cla.u.e**

1 chemin de Ronde du Fort Griffon  
Entrée D  
25000 Besançon  
03 81 68 37 68  
contact@maisonhabitatdoub.fr  
[www.maisonhabitatdoub.fr](http://www.maisonhabitatdoub.fr)



« Lorsque deux forces sont jointes,  
leur efficacité est double. »

Isaac Newton